



## AGAVE AMERICANA

**Noms communs :** Agave d'Amérique, Choca bleu

**Catégorie :** FLORE

**Famille :** *Asparagaceae*

**Milieu :** côtes sablonneuses, milieux rocheux et les falaises

**Origine géographique :** Amérique du Nord (Texas, Mexico)

**Nom anglais :** Centuryplant

**Auteur :** Linné, 1753

**Introduction en France :** Métropole et La Réunion

### MODALITÉS DE GESTION

L'agave est une espèce monocarpique qui fleurit au bout de 10 à 20 ans. Dans les aires d'introduction, l'espèce se reproduit majoritairement par voie végétative. Elle est capable de développer des tiges souterraines (rhizomes) qui donnent naissance à de nouveaux individus. Des structures végétatives (appelées bulbilles) peuvent aussi être développées à partir de la tige florale de la plante. Les bulbilles se développent après la floraison et permettent à la plante de coloniser de plus larges étendues.

La solution à privilégier pour son élimination est l'arrachage manuel ou mécanique. Il faut faire attention à retirer les bulbilles et à ne pas laisser de morceaux de rhizome dans le sol.

Pour les gros individus, les feuilles sont coupées au préalable pour pouvoir couper le "tronc" au plus près du sol et arracher la rosette. Pour de grandes surfaces, l'arrachage à la pelle araignée montre de bons résultats ([ONF, 2016](#)).

La collecte des bulbilles permet de bloquer la dynamique d'invasion, en faisant tomber les bulbilles encore suspendus sur le mât et en ramassant les bulbilles au sol. La coupe du mât n'est pas conseillée car celle-ci demande un savoir-faire particulier (ne pas couper trop haut pour éviter une reformation de plusieurs mâts) et nécessite un suivi de contrôle sur plusieurs mois. De plus la coupe du mât peut favoriser la production de rhizomes ([Hivert, 2012](#)).

Il est possible de déclencher la floraison en stressant la plante. Il faut pour cela lui couper les feuilles. Il faudra ensuite couper la hampe florale avant la maturité des fruits. Comme la plante est monocarpique, cela conduit à sa mort. Cette méthode peut être un moyen de supprimer l'espèce dans des milieux difficiles d'accès, car cela évite de l'exporter.

Les opérations d'arrachage doivent être renouvelées fréquemment pour éviter la repousse. Des actions de contrôle sur au moins trois ans doivent être prévues pour arracher les repousses. Les jeunes individus s'arrachent facilement à la main, en se munissant de gants de protection.

Des traitements chimiques à base de fluroxypyr et le triclopyr sont testés en Australie et montrent un taux de réussite important (Birckerton, 2006). Toutefois, la lutte chimique présente des impacts négatifs sur l'environnement et ne doit être utilisée qu'en dernier recours. L'utilisation des produits phytosanitaires est réglementée. Il est nécessaire de se tenir au courant de la législation en vigueur.

La sève d'*Agave americana* peut provoquer une dermatite et il est important de porter des vêtements et des gants de protection lors de l'opération d'arrachage.

### MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'agave a été introduite volontairement pour l'horticulture du fait de ses caractéristiques ornementales et de sa grande capacité de résistance. L'espèce aurait été introduite en Europe vers 1520 ([Sydow, 1987](#)). Elle est considérée naturalisée sur le territoire méditerranéen. Il s'agit d'une plante largement commercialisée en France.

L'agave forme de denses peuplements qui diminuent la diversité des espèces indigènes dans les sites envahis et modifie les proportions des couvertures végétales déjà en place ([Bandano & Pugnaire 2004](#)). En raison de son réseau de rhizomes très dense, l'espèce est susceptible de limiter l'accès aux ressources pour les espèces indigènes et de modifier l'état nutritif du sol.

Les épines de la plante, et notamment celle à la pointe de la feuille peuvent occasionner des blessures.

Sa sève peut provoquer une dermatite de contact irritante formant des rougeurs et des cloques sur une à deux semaines. Les épisodes de démangeaisons peuvent se reproduire pendant un an par la suite, même sans trace visible d'éruption cutanée.

**Répartitions :**

[En France](#)

[Dans le monde](#)

**Contributions :**

**Date de rédaction :** 12/03/2020, version 1.

## PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement.

[FCBN](#)

[CABI](#)

[InvMed](#)

[INPN](#)

[GISD](#)

[Bandano E.I., Pugnaire F.I. 2004. Invasion of Agave species \(Agavaceae\) in southeast Spain: invader demographic parameters and impacts on native species. Diversity and Distribution 10: 493-500](#)

[Bickerton, D.C. 2006. Using herbicide to control century plant \(Agave americana\): implications for management. Proceedings of the 15th Australian Weeds Conference, \(Eds Preston, C., Watts, J. H. & Crossman, N. D.\), 24-28 September 2006, Weed Management Society of South Australia, Adelaide.](#)

[Hivert, J. 2012. Guide de reconnaissance et de gestion des agaves exotiques envahissants à La Réunion. Conservatoire Botanique National de Mascarin & Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de La Réunion. 12 p.](#)

[Office National des Forêts. 2016. Ile de La Réunion. Méthodes de lutte contre les plantes envahissantes-Fiches techniques. Groupe Espèces Invasives de La Réunion, DEAL Réunion, ONF. 63 p.](#)

[Sydow G, 1987. The First Agave in Europe. British Cactus and Succulent Journal, 5, 76-78](#) Espèce non règlementée.

## CITATION

OFB & UICN France. 2020. *Agave americana*. Base d'information sur les espèces exotiques envahissantes. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

